



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **11 février 2020** à 18 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - René Drouin

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Louise Gilbert
Siège #2 - Marc Nadeau
Siège #3 - France Loignon

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, François Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 9 février 2020 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de la séance extraordinaire, la maire déclare la séance ouverte.

2020-02-26

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - SUJETS À DISCUTER**
 - 3.1 - Réouverture du prêt relié à la TECQ 2014-2018**
 - 3.2 - ET2 Compte avantage entreprise**
- 4 - VARIA**

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

3 - SUJETS À DISCUTER

2020-02-27

3.1 - Réouverture du prêt relié à la TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT qu'un prêt temporaire au montant de 400 000.00\$ a été accordé par la Caisse populaire Desjardins en 2018 pour réaliser et payer les travaux dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

CONSIDÉRANT que ce prêt temporaire est arrivé à échéance;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire réouvrir le prêt relié à la TECQ;

CONSIDÉRANT Que les frais relatifs à la réouverture du dossier sont de 250.00\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu de demander à la Caisse populaire Desjardins la réouverture du prêt relié à la TECQ;

Et que monsieur François Morin, maire, et madame Maryse Nadeau, directrice générale, soient signataires dans ce dossier.

2020-02-28

3.2 - ET2 Compte avantage entreprise

Il est proposé par monsieur René Drouin, appuyé par monsieur Louison Busque et résolu que la municipalité de St-Philibert accorde le droit à la directrice générale, madame Maryse Nadeau, de transférer les fonds du Compte Avantage Entreprise au Compte d'Épargne d'Opération, si besoin est.

4 - VARIA

Aucun varia.

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune questions de l'assistance.

2020-02-29

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur René Drouin et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 18h15.

François Morin, maire

Maryse Nadeau, dir. gén. & sec.